

Thibault veut mobiliser les salariés face aux conséquences de la crise

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 02.11.08 | 21h10

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a jugé nécessaire, dimanche 2 novembre, sur France 5, *"des manifestations de rue très rapidement et de manière coordonnée"* entre les syndicats. *"Il y a de fortes chances que les salariés soient les victimes principales de cette période"*, a-t-il insisté.

Il a affirmé avoir *"une liste d'entreprises susceptibles de fermer, de mettre sur la paille des milliers de salariés, alors que leur trésorerie ne le justifie pas"*. *"M. Sarkozy a dit qu'il serait intraitable avec les entreprises qui profiteraient de la crise, j'attends des mesures politiques qui montrent que le gouvernement sera intraitable"*, a poursuivi M. Thibault.

"Il faut refuser les licenciements lorsqu'ils ne sont absolument pas justifiés par la situation économique des entreprises", a déclaré Bernard Thibault. Une réunion entre les organisations syndicales est prévue la semaine prochaine.

"Je vais demander au président de la République, à une échelle internationale, parce que ceux qui sont responsables de ces mouvements (de licenciement) sont principalement des groupes internationaux, (...) de permettre aux salariés d'user d'un droit de veto, avec une expertise économique de la situation de ces entreprises, avant les licenciements", a-t-il ajouté. Le président de la République reçoit lundi à l'Élysée l'ensemble des organisations syndicales avant le sommet du G20 du 15 novembre.

Le climat social de cette semaine s'annonce relativement tendu. A Air France, le vote vendredi soir par les députés d'une disposition permettant de retarder le départ en retraite des pilotes de 60 à 65 ans a amené le principal syndicat SNPL France-Alpa à lancer un mot d'ordre de grève pour la période du 14 au 17 novembre. *"Dans le contexte économique de crise, cette mesure déclenchera des conséquences dramatiques en matière d'emploi des pilotes de ligne"*, estime le syndicat.

Un mouvement des agents de conduite doit également avoir lieu à la SNCF, à l'appel de la CGT et SUD. Il débutera mercredi à 20 heures et s'achèvera vendredi matin à 8 heures. En cause : une modification de la réglementation sur le temps de travail et les temps de repos des conducteurs du secteur du fret.